



Wallonie

COMMUNE DE BERLOZ**URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Georges LOUVET demeurant rue de Willine 56 à 4257 Berloz.

Le terrain concerné est situé même adresse et cadastré 1ère division, section A, n°211H.

Le projet consiste en la réalisation d'aménagements de jardin, piscine, abri, poulailler et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (non-respect de la zone de construction et des retraits latéraux, surface totale des aménagements supérieure à 25m², implantation dans la zone de « percée paysagère »).

Le dossier peut être consulté **DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES**, durant les 15 jours de l'annonce, pendant les jours d'ouverture de l'administration, et actuellement sur rendez-vous auprès des services administratifs (019/33.99.99), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du mercredi 9 au mercredi 23 février 2022** au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire, daté et signé, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse commune@berloz.be.